

négliger les occasions de vous entretenir de ses travaux spéciaux, il s'attacha souvent à montrer les rapports de la médecine avec les sujets dont s'occupent les diverses sections de l'Académie, et sut ainsi donner à ses communications un caractère d'élévation et d'intérêt général. Son premier tribut, son discours de réception eut pour sujet, les *Services rendus par la médecine aux sciences naturelles*. Si l'on sait à quel point la chimie, la botanique et l'anatomie comparée ont concouru à éclairer la médecine et à lui fournir une partie des éléments de sa puissance, on ignore trop ce qu'elles en ont reçu en échange. On croit que, riche des biens qui lui ont été transmis, la médecine a été stérile envers les sciences, ses bienfaitrices. M. Bonnet relève cette opinion et la combat comme une de ces erreurs qui touchent à l'injustice. Il démontre que ce n'est pas à Aristote mais à Hippocrate que les sciences naturelles doivent la méthode d'observation qui leur a permis de réaliser tant d'admirables progrès, et qu'après les ténèbres du moyen-âge il faut compter, parmi les précurseurs de Bacon, les anatomistes et les médecins du XVI^e siècle qui renouvelèrent l'école hippocratique. Poursuivant cette remarquable étude, M. Bonnet fait voir la part que les médecins ont prise aux progrès de la botanique, de la chimie et de l'anatomie comparée, et cite les noms de ceux qui peuvent être mis sur le même rang que les Lavoisier, les Cuvier et les Geoffroy-Saint-Hilaire.

C'est en 1852 qu'il lut à l'Académie un mémoire relatif au *Décret du dix avril considéré dans ses rapports avec l'éducation du médecin*. Ce travail qui eut tant de retentissement parmi vous et hors de cette enceinte, nous montre l'auteur surtout préoccupé de l'influence morale des lettres sur l'esprit de la jeunesse. C'est que sa pensée est encore plus attirée vers la recherche du bien que vers celle du beau.